



Orfi Colors - FR0010575571

Ce FCP est géré par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds a pour objectif, au travers de l'investissement dans le fonds maître de droit luxembourgeois La Française LUX - Multi-Asset Income, d'obtenir une croissance régulière du revenu et du capital à moyen et à long terme. Le Fonds vise à distribuer un revenu d'au moins 3 % (net de frais) chaque année (le taux étant défini au début de chaque année civile). Ces versements peuvent entraîner une réduction du capital du Fonds. La performance d'ORFI COLORS sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

ORFI COLORS est un fonds de partage au profit de l'association AIDES. La Française Asset Management, société de gestion, s'engage à verser 20% des frais de gestion financière à l'association AIDES.

Indicateur de référence : Le fonds n'a pas d'indice de référence. ORFI COLORS investit jusqu'à 100% de son actif dans le fonds maître de droit luxembourgeois dénommé La Française LUX - Multi-Asset Income (classe F) et à titre accessoire en liquidités.

Stratégie d'investissement du fonds maître : Le Fonds investit principalement en actions, obligations et valeurs immobilières sans contrainte de notation ni distinction de lieu, y compris sur les marchés émergents.

Le Fonds investit plus particulièrement jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans des actions et/ou dans des titres de créance à taux variable, à taux fixe ou indexés sur l'inflation ainsi que dans des instruments de créance négociables. Le Fonds peut investir dans des émetteurs notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou jugés équivalents par le gestionnaire d'investissement au moment de l'achat. Bien que le Fonds n'obéisse à aucun critère minimal ou maximal concernant les secteurs, les pays ou les régions, il peut à un moment donné présenter une forte exposition à des types d'investissements spécifiques. Le Fonds peut investir dans les placements suivants ou y être exposé jusqu'à hauteur du pourcentage d'actifs nets indiqué :

- actions : 100 % (y compris une exposition aux obligations convertibles allant jusqu'à 10 %)
- actions de sociétés de placement immobilier (REIT) ayant le statut de valeurs mobilières au sens de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

La catégorie de risque est 4 du fait des investissements dans diverses classes d'actifs, à savoir les actions, le revenu fixe hors marchés émergents, la dette des marchés émergents, les REIT et d'autres titres liés à l'immobilier.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie, elle est susceptible d'évoluer dans le temps.

la catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Ce FCP ne bénéficie pas de garantie en capital.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

(concernant les organismes de placement collectif) et des réglementations liées, actions privilégiées et titres de créance de sociétés immobilières cotées en bourse et titres assimilables de sociétés d'exploitation immobilière : 40 %

- obligations convertibles : 30 %
- obligations contingentes convertibles ("Cocos"): 10%
- autres OPCVM/OPC : 10 %

Le Fonds peut détenir des liquidités et des instruments assimilés à des liquidités à titre accessoire. Ceux-ci peuvent inclure des OPC monétaires ou des OPC dont l'échéance pondérée globale de l'investissement ou la fréquence de révision des taux d'intérêt ne dépasse pas 12 mois.

La exposition nette aux devises autres que l'EUR peut s'élever jusqu'à 100 % des actifs nets. La durée modifiée du Fonds peut varier de 0 à 15 ans.

Le gestionnaire d'investissement met en œuvre un processus d'allocation dynamique et flexible sur des catégories d'actifs sélectionnées.

Le Fonds recourra de préférence à des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, mais se réserve le droit de conclure des contrats de gré à gré lorsqu'ils sont mieux adaptés à l'objectif de gestion ou offrent des coûts de transaction moindres. Le Fonds peut utiliser des produits dérivés tel que futures, forwards, options, Warrants, swaps de taux, swaps de change, change à terme, Credit Default Swap (CDS sur mono sous-jacent et CDS sur indice) et Non Deliverable Forward pour compenser un investissement direct, une couverture, une gestion efficace du portefeuille et créer un effet de levier. Le fonds pourra également avoir recours à des Total Return Swaps (TRS).

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 3 ans.

Modalités de rachat : Quotidien - Les rachats sont centralisés chaque jour de Bourse (J) auprès de La Française AM Finance Services à 9h15 et sont réalisés sur la base de la prochaine valeur liquidative (c'est-à-dire à cours inconnu) avec règlement en J+2 (jours ouvrés).

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Risque lié aux instruments dérivés : Le Fonds a recours à des produits dérivés, c'est-à-dire à des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or, les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant.

Risque de crédit :

Il s'agit du risque résultant de la dégradation de signature ou de défaut d'un émetteur. Ce risque est d'autant plus élevé que le fonds investit dans des titres spéculatifs ; cela peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds et une perte en capital.

Risque de liquidité : Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échange sont faibles, ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs. Cela pourra faire baisser la valeur liquidative.

Les modalités de souscription et de rachat de l'OPCVM maître sont exposées dans le prospectus de l'OPCVM maître.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	2,39 % (*)

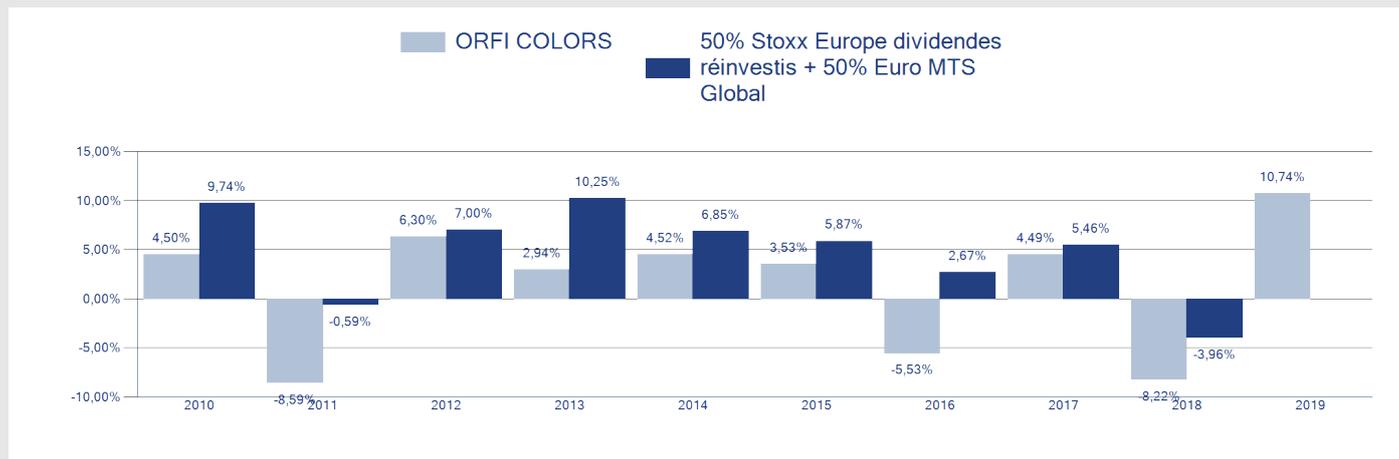
(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2019 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 8 à 10 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.la-francaise.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



A compter du 01/07/2014 : ORFI COLORS devient nourricier de La Française Patrimoine Flexible et l'indice de référence devient 50% Stoxx Europe 600 dividendes réinvestis + 50% Euro MTS Global au lieu de 50% MSCI World (dividendes nets réinvestis) + 50% Eonia capitalisé.

A compter du 14/03/2018 : changement de l'indicateur de référence : 70% Barclays Euro Aggregate Bond Index 3-5 Total Return Index Value Unhedged EUR + 30% Stoxx Europe 600 dividendes réinvestis au lieu de 50% Stoxx Europe 600 dividendes réinvestis + 50% Euro MTS Global

A compter du 30/07/2018 : ORFI COLORS devient nourricier du fonds de droit luxembourgeois La Française LUX - Multi-Asset Income et n'aura plus d'indicateur de référence.

Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

FCP créé le : 03/04/2008

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts du fonds maître et nourricier : disponible gratuitement sur le site <http://www.la-francaise.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilières@la-francaise.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Le fonds maître n'est pas établi dans le même État membre que le fonds nourricier, cela peut avoir une incidence sur le traitement fiscal du fonds nourricier.

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com

Autres catégories de parts : Néant

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des États Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.la-francaise.com et/ou dans le prospectus).

La société de gestion pourra bénéficier d'une réduction d'impôts conformément aux modalités prévues au code général des impôts.

Ce mécanisme n'ouvre pas droit à un avantage fiscal pour le porteur de parts.

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2020